



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 11/01/2022 en présentiel et audioconférence

**Président** : M. Jean Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Arthur FLEURY – Eric SANDJIVY - Jean François CHERUBIN

**Excusé** : M. Anthony PINTO

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### Rappel à tous les clubs

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### CHAMPIONNATS SENIORS

**Match n° 23927106 TROPS / BENICA ARGOSELO D4.C du 16/01/22**

Accord des deux clubs sur FOOTCLUB pour jouer le 30/01/22 et pièces justificatives arrivées au district.

*La commission fixe la rencontre au 30/01/2022 après réception des pièces justifiant ce report.*

**Match n° 23409642 ENFANTS DE PASSY / PARIS SPORT CULTURE 2 D3.A du 16/01/22**

Courriel des Enfants de Passy justifiant de l'indisponibilité du terrain.

*La commission reporte le match à une date ultérieure.*

**Match n° 23926908 MENILMONTANT / JS PARIS D4.A du 16/01/22**

Accord des deux clubs sur footclub pour jouer le 30/01/22 à 14H – Pb éclairage

*La commission donne son accord.*

## CHAMPIONNAT CDM

**Match n° 23485906 SOLITAIRES FC / CASTANHEIRA D1 du 16/01/22**

Accord des deux clubs sur FOOTCLUB pour jouer le 30/01/22 et pièces justificatives arrivées au district.

*La commission fixe la rencontre au 30/01/2022 après réception des pièces justifiant ce report.*

## COUPE FEMININES

**Match n° 24226088 SEIZIEME ES 2 / PARIS ALESIA FC du 08/01/22**

Après lecture de la FMI – Equipe recevant absente

*La commission entérine le forfait non avisé de l'équipe 2 du SEIZIEME ES et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières) – L'équipe de PARIS ALESIA est qualifiée pour le prochain tour.*

## CHAMPIONNAT & COUPE ANCIENS

### Championnat

**MATCH n° 23963635 MACCABI PARIS METROPOLE / AS HAJDUK VELJKO D2.A du 19/12/21**

Reprise du dossier – réception du rapport de l'arbitre prévu sur la rencontre.

*Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission donne match perdu par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) à l'équipe AS HADJUK VELJKO et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières)*

**Match n° 23963738 CASTANHEIRA PARIS / ES PARISIENNE 2 D2.A du 16/01/22**

Courriel de la DJS du 09/01/22 nous informant de la double programmation sur ce terrain et aucun terrain de repli disponible.

*La commission fixe la rencontre au 13 février 2022 avec application des nouveaux horaires officiels.*

**Match n° 23963733 SUISSE PARIS US / OFC COURONNES D2.B du 16/01/22**

Courriel de la DJS du 09/01/22 nous informant de la double programmation sur ce terrain et aucun terrain de repli disponible.

*La commission fixe la rencontre au 13 février 2022 avec application des nouveaux horaires officiels.*

### Coupe

*La commission procède au tirage des 1/16<sup>ème</sup> de finale qui auront lieu le 30 janvier 2022– voir les rencontres sur le site Il est précisé que le match restant à jouer du tour précédant doit être disputé pour cette date sous peine de match perdu aux deux équipes.*

**JEUNES****U14****Championnat U14**

**Match n° 23427208 CENTRE DE PARIS AS / NICOLAITE CHAILLOT 2 D3.A du 08/01/22**

Courriel du 07/01/22 à 18H52 et 10/01/22 de Centre de Paris AS

*La commission met en délibéré dans l'attente de la liste des joueurs déclarés positif au COVID et celle des joueurs cas contact avec la déclaration à l'ARS du cluster. Les documents fournis doivent être lisibles et non tronqués.*

**Match n° 23930265 OFC COURONNES 2 / TERNES PARIS OUEST D4.A du 08/01/22**

Lecture de la FMI – Mouvement social sur ce terrain le jour du match.

*La commission fixe la rencontre au 05/03/2022. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.*

**Coupe U14**

**Match n° 24241951 PARIS XVII POUCHET / PARIS F.C. du 08/01/22.**

Match retardé par le résultat du tour précédent.

*La commission fixe la rencontre au 12/02/22 avec application des nouveaux horaires officiels et date butoir au 16/02/22 sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.*

**Match n° 24226111 NICOLAITE 3 / SALESIEENNE DE PARIS 2 du 08/01/22 (coupe Amitié)**

Courriel de la DJS informant d'un mouvement social empêchant le déroulement des compétitions ce jour-là.

*La commission fixe la rencontre au 12/02/22 avec application des nouveaux horaires officiels et date butoir au 16/02/22 sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.*

**U16****Championnat U16**

**Match n° 23434667 PARIS 13 ATLETICO 3 / NICOLAITE CHAILLOT D1 du 09/01/22**

Courriel de Nicolaïte Chaillot nous informant d'un cluster au COVID avec l'ensemble des pièces justificatives.

*La commission fixe la rencontre au 13/02/2022.*

**Match n° 23434417 ENFANTS DE PASSY / CHAMPIONNET D2.B du 16/01/22**

Courriel des Enfants de Passy justifiant de l'indisponibilité du terrain.

*La commission reporte le match à une date ultérieure.*

**Coupe U16**

**Match n° 24226127 CFFP2 / SOLITAIRES FC 2 (coupe amitié) du 09/01/22**

Après lecture de la FMI – Equipe visiteuse absente

*La commission entérine le forfait non avisé de l'équipe 2 de SOLITAIRES FC et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières) – L'équipe du CFFP 2 est qualifiée pour le prochain tour.*

## U18

### Coupe U18

#### Match n° 24206272 PARIS XVII POUCHET / CAMILLIENNE SP du 09/01/22

Courriel de la Camillienne SP nous informant d'un cluster au COVID avec l'ensemble des pièces justificatives.

*La commission fixe la rencontre au 13 février 2022 avec application des nouveaux horaires officiels et date butoir au 16/02/22 sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.*

**Cette disposition est valable pour tous les matches restant à jouer au stade des 1/16<sup>ème</sup> de finale de cette compétition.**

#### Match n° 24206271 RACING CLUB 18 / PARISIENNE ES du 09/01/22

Après lecture de la FMI – Equipe visiteuse absente

*La commission entérine le forfait non avisé de l'équipe de la PARISIENNE ES et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières) – L'équipe du RACING CLUB 18 est qualifiée pour le prochain tour.*

## COUPE U20

#### Match n° 24226108 ES PARIS XIII / PARIS 13 ATLETICO du 09/01/22

Courriel de l'ES PARIS XIII nous informant d'un cluster au COVID avec l'ensemble des pièces justificatives.

*La commission fixe la rencontre au 30 janvier 2022 avec application des nouveaux horaires officiels*

## DIVERS TOUTES CATEGORIES

Il est rappelé les dérogations de classement de terrain accordées à la demande des clubs pour la saison 2021/222 :

- PV du 28/09/21 Stade Pitray Olier, terrain n 1 et 2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 12/10/21 stade Déjerine, terrain n° 2 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 12/10/21 stade Louis Lumière, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 19/10/21 Stade de la Porte de Bagnolet pour les matches JEUNES.
- PV du 19/10/21 Parc des sports de Puteaux, terrain n°5 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatowski 75012 Paris pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Jules Ladoumègue, terrain n° 2 pour les matches JEUNES.
- PV du 14/12/21 stade Suzanne Lenglen, terrain n° 2 pour l'ensemble des catégories.

**Avis de la commission des terrains de la Ligue pour l'annexe du stade Louis Lumière interdisant toutes compétitions de football à 11 sur ce terrain jusqu'à la réalisation des travaux à mettre en œuvre.**

*La commission retire pour ce terrain la dérogation de classement accordée le 12/10/2021 pour toutes les compétitions nécessitant un terrain entier.*

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

Enfin,

Il est rappelé que le contrôle du pass sanitaire est **OBLIGATOIRE** et non facultatif et que toute entrave au processus de contrôle sera sanctionnée et peut aller jusqu'aux dispositions prévues par le COMEX en date du 20/08/21 et dont deux extraits repris ci-dessous devraient ramener les protagonistes à la raison :

*.....Toutefois, dans le cas particulier où au moins un joueur aurait participé à une rencontre en présentant un pass sanitaire frauduleux, l'évocation sera exceptionnellement possible, dans les conditions définies aux articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux. En tout état de cause, compte-tenu de la gravité d'une telle infraction, le club fautif devra se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition concernée, sans préjudice des sanctions individuelles à infliger au(x) licencié(s) en cause. ....*

*.....De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière réglementaire, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide.*

### **SANCTIONS SPORTIVES**

Transmission par la Ligue de Paris-IDF des clubs débiteurs envers la LPIFF en date du 13/12/21 avec application de la pénalité d'un point sur tous les matches de l'équipe 1 de la catégorie fanion du club.

Les clubs concernés sont avertis par courriel séparé sur la messagerie officielle du club.

## **FEUILLES de MATCH MANQUANTES**

### **1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :**

Coupe U20 : Match n° 24226103 CFFP / NICOLAITE CHAILLOT du 09/01/22

Coupe U20 : Match n° 24226104 ES PARISIENNE / AF PARIS 18 du 09/01/22

Coupe U18 : Match n° 24206266 ENFANTS GOUTTE D'OR / PITRAY OLIER PARIS du 09/01/22

Coupe U18 : Match n° 24206273 CFFP / J.A.M. du 09/01/22

### **3<sup>ème</sup> et dernier APPEL DE FEUILLES MANQUANTES :**

CDM D1 : Match n° 23485904 CHAMPIONNET SPORTS / RACING CLUB 18 du 12/12/21

U16 D3.D : Match n° 23927398 ESC XV / PARIS XI 2 du 12/12/21

U14 D2.A : Match n° 23404500 CHAMPIONNET SPORTS / PARIS SPORT CULTURE du 11/12/21

## **FORFAITS GENERAUX**

### **SENIORS D3**

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

### **SENIORS CDM**

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

### **SENIORS D4**

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

### **SENIORS FEMININES D1**

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

**U18 D3**

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

**U16 D3**

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)

**U14 D2**

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

**U14 D3**

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

**U14 D4**

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

**ANCIENS D2**

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

**ANCIENS +45 ANS**

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

**TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES**

**COUPE 75 SENIORS**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 SENIORS Amitié**

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

**COUPE 75 CDM**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 SENIORS Féminines**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 U20**

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

**COUPE 75 U18**

1/16 de finale **date butoir le 16/02/22 sous peine de match perdu aux 2 équipes.**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 U16**

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

**COUPE 75 U16 Amitié**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 U14**

1/8 de finale **date butoir le 16/02/22 sous peine de match perdu aux 2 équipes.**

1/4 de finale le 19/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

**COUPE 75 U14 Amitié**

1/8 de finale le 19/02/22 – tirage le 18/01/22

**COUPE 75 Anciens**

1/16 de finale 30/01/22 – tirage effectué le 11/01/22 (voir site)

**Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**

1<sup>er</sup> tour – tirage le 18/01/22